



## RAPID NUTRITION CONNAÎT UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE EN CHINE, VALIDANT SON EXPANSION STRATÉGIQUE SUR CE MARCHÉ

**Une forte augmentation des ventes pendant le Nouvel An chinois démontre un potentiel considérable**

Londres, Royaume-Uni – 12 février 2025: [Rapid Nutrition PLC](#) (Euronext Growth: [ALRDP](#)), une entreprise mondiale de HealthTech dédiée à l'amélioration du bien-être grâce à des solutions nutritionnelles personnalisées et fondées sur des preuves scientifiques, est heureuse d'annoncer une augmentation spectaculaire de ses ventes sur le marché chinois, soulignant ainsi le potentiel considérable de sa stratégie d'expansion. Les récentes célébrations du Nouvel An chinois ont entraîné une hausse significative de la demande pour la marque phare de gestion du poids de l'entreprise, SystemLS, renforçant ainsi l'investissement de Rapid Nutrition dans cette région à forte croissance.

Au cours de cette période de pic des ventes, Rapid Nutrition a enregistré une hausse sans précédent des commandes, atteignant :

- **1 245 commandes**, soit une augmentation impressionnante de **4 100 %** par rapport aux périodes précédentes.
- **Valeur moyenne des commandes (AOV) de ¥102,30**, reflétant un fort intérêt des consommateurs et un pouvoir d'achat élevé.
- **Un chiffre d'affaires total de ¥127 363,60** en seulement quelques jours, confirmant la robustesse de la stratégie de marché de l'entreprise en Chine.

Cette performance remarquable au cours de cette période stratégique met en évidence la capacité de Rapid Nutrition à optimiser son offre de produits, à exploiter des stratégies marketing ciblées et à tirer parti de la demande saisonnière sur l'un des plus grands marchés de consommation au monde.

« *Cette croissance extraordinaire en Chine témoigne de la pertinence de notre stratégie ciblée et de la reconnaissance croissante de la marque SystemLS sur ce marché dynamique* », a déclaré Simon St Ledger, PDG de Rapid Nutrition. « *Ces résultats, qui reflètent seulement deux jours de ventes pendant la période du Nouvel An chinois, sont véritablement impressionnants. Notre équipe en Chine a travaillé avec acharnement, et nous prévoyons une dynamique soutenue à*

*mesure que nous affinons notre approche et optimisons la disponibilité des produits pour répondre à la demande croissante des consommateurs. »*

La décision de la direction de sécuriser des fonds pour financer ce marché s'est révélée être une démarche avisée, ancrant le succès de l'entreprise et lui permettant de tirer pleinement parti du potentiel considérable de ce vaste marché. À mesure que la notoriété de la marque continue de croître en Chine, Rapid Nutrition anticipe une amélioration continue de ses performances tout au long de l'année, générant ainsi une source de revenus supplémentaire significative. Cette trajectoire s'aligne sur les objectifs des actionnaires et devrait, à long terme, se refléter favorablement sur la valorisation de l'entreprise.

Le succès de Rapid Nutrition en Chine s'inscrit dans le cadre de son engagement global à étendre son empreinte internationale tout en maximisant la valeur pour ses actionnaires. Fort d'une traction croissante dans la région et de partenariats stratégiques solides, l'entreprise reste concentrée sur l'augmentation de ses capacités opérationnelles, l'optimisation de ses canaux de distribution et l'accroissement de sa part de marché dans le secteur en pleine expansion de la santé et du bien-être en Chine.

L'entreprise se réjouit d'informer ses actionnaires des prochaines étapes alors qu'elle continue d'exploiter les vastes opportunités offertes par ce marché clé.

### **À propos de Rapid Nutrition**

Rapid Nutrition est une entreprise innovante de HealthTech dédiée à l'amélioration de la santé mondiale. Nous développons des solutions de nutrition personnalisées et basées sur des preuves grâce à des technologies avancées, à l'IA et à la recherche scientifique. Notre objectif est d'optimiser la nutrition, d'améliorer le bien-être et de promouvoir des modes de vie durables et plus sains à l'échelle mondiale.

Pour plus d'informations, veuillez visiter <http://www.fr.rnplc.com>

**Contact investisseurs :**  
[ir@rnplc.com](mailto:ir@rnplc.com)

Le présent communiqué de presse contient des éléments prospectifs formulés conformément aux dispositions de la règle d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 ou autrement, qui comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses pouvant faire en sorte que les résultats et l'expérience réels de Rapid Nutrition PLC diffèrent considérablement des résultats et des attentes exprimés dans ces éléments prospectifs. Dans certains cas, Rapid Nutrition PLC a désigné les éléments prospectifs en utilisant des mots comme « anticipe », « croit », « espère », « estime », « regarde », « s'attend », « planifie », « a l'intention », « objectif », « potentiel », « peut », « suggère » ainsi que d'autres expressions semblables. Rapid Nutrition PLC ne s'engage pas à publier toute modification de ces expressions à visée prospective susceptible d'être faite pour refléter des événements ou des circonstances après la date du présent communiqué de presse ou pour refléter la survenue d'événements imprévus, sauf si la loi ou la réglementation applicable l'exige.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ou une incitation à l'achat de titres. Ce communiqué ne constitue pas un catalogue d'offre au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 relatif au catalogue à publier en cas de vente au public de titres ou d'admission de titres ouverts à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71 ou un catalogue de cotation au sens des règles de cotation de la Bourse Euronext ou des marchés de gré à gré. Le communiqué de presse est conforme à l'International Reporting Standard : La règle 12g3-2(b) de la loi sur les titres ("Rule 12g3-2(b)") permet aux sociétés non américaines dont les titres sont principalement cotés sur une bourse étrangère qualifiée de mettre à la disposition des investisseurs américains, en anglais, les mêmes informations que celles qui sont mises à la disposition du public dans leur pays d'origine, à titre d'alternative à la règle 12g3-2(b) de la loi sur les valeurs mobilières de la SEC.

**Translation Disclaimer :** Translations of any materials into languages other than English are intended solely as a convenience to the non-English-reading public and are not legally binding and have no legal effect for compliance or enforcement purposes. We have attempted to provide an accurate translation of the original material in English, but due to the nuances in translating to a foreign language, slight differences may exist. The official text is the English version of the company website [www.rnplc.com](http://www.rnplc.com). If any questions arise concerning the accuracy of the information presented by the translated version of this communication, please refer to the English version of the website, which is the official version.